

Communiqué de presse

Continuité des services de l'État dans le Tarn

Dans le cadre de la crise due au COVID-19, une organisation spécifique de continuité des services de l'État est mise en place

Les services restent accessibles et joignables selon les modalités précisées ci-dessous :

- **Préfecture du Tarn**

Par téléphone : 05 63 45 61 61

Sur notre page facebook : Préfet du Tarn

Sur twitter : @prefet81

Sur le site internet des services de l'État : <http://www.tarn.gouv.fr/contacts-r524.html>

- **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population :**

Sur le site internet des services de l'État : <http://www.tarn.gouv.fr/contacts-r524.html>

Par téléphone : 05 81 27 53 42

Par courriel : ddcspp-covid19@tarn.gouv.fr

Service inclusion sociale

Par téléphone : 05 81 27 53 76

Par courriel : ddcspp-inclusion-sociale@tarn.gouv.fr

Service Vie associative

Par téléphone : 05 81 27 53 62

Par courriel : ddcspp-vieassociative@tarn.gouv.fr

- **Direction départementale des territoires**

Les agents de la DDT restent joignables et pourront vous répondre directement. Vous pouvez vous renseigner en adressant de préférence un mail selon la nature de votre question aux adresses de messageries suivantes :

- Pour les aides PAC : ddt-bpac@tarn.gouv.fr
- Pour les aides à la modernisation des exploitations agricoles : ddt-bmi@tarn.gouv.fr
- Pour les aides à l'installation des jeunes agriculteurs : ddt-installations@tarn.gouv.fr

Contacts Presse :

Eugénie DURAND - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - eugenie.durand@tarn.gouv.fr

Noé CAPITANT - 05 63 45 60 87 - noe.capitant@tarn.gouv.fr

ASTREINTE COMMUNICATION (après 18h, week-ends et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Courriel : pref-communication@tarn.gouv.fr

- Pour tout autre renseignement (Forêt, chasse, autorisation d'exploiter, suivi des GAEC, ...): ddt-seaf@tarn.gouv.fr

Par téléphone : 05 81 27 50 01

- **Unité interdépartementale de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement du Tarn et de l'Aveyron :**

Par courriel : uid-81-12.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

- **Unité départementale de la direction régionale de l'emploi, de la concurrence, de la consommation, du travail, et des entreprises :**

Par téléphone : 05 63 78 32 00

Pour déposer une demande d'activité partielle, faites votre demande en ligne sur

<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>

Pour plus d'information consulter le site du Ministère : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/maintien-dans-l-emploi/activite-partielle> En cas de problèmes techniques, contacter l'assistance au 08 20 72 21 11.

En cas d'autres difficultés dans votre demande, vous pouvez contacter l'UD de la DIRECCTE du Tarn par mail : oc-ud81.activite-partielle@direccte.gouv.fr »

Pour plus d'information sur les aides aux entreprises : oc.continuite-eco@direccte.gouv.fr

- **Direction départementale des finances publics :**

Par téléphone : 05 63 49 58 00

Par courriel : ddfip81@dgfip.finances.gouv.fr

En dernier recours, la prise de rendez-vous est possible uniquement pour les situations d'urgence.

2 guichets pour le paiement en numéraire de bons de secours ont été mis en place :

- Albi à la trésorerie, 209 rue du Roc, mardi et jeudi matin de 10h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous : 05.63.48.89.19 ou 05.63.48.89.58

- Castres à la trésorerie, 4 avenue Charles de Gaulle, mardi et jeudi matin de 10h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous : 05.63.51.48.22 ou 05.63.51.48.23

- **Informations complémentaires concernant l'accueil des étrangers à la préfecture du Tarn :**

Afin de sécuriser la présence sur le territoire des étrangers en situation régulière, et d'éviter toute remise en cause des droits que leur confère le document de séjour qu'ils possèdent, en particulier le droit de travailler et le bénéfice des droits sociaux, la durée de validité des documents suivants, qui arriveraient à échéance à compter du 16 mars, est prolongée de trois mois :

- visas de long séjour ;
- titres de séjour, quelle qu'en soit la nature, à l'exception des titres de séjour spéciaux délivrés au personnel diplomatique et consulaire étranger ;
- autorisations provisoires de séjour ;
- récépissés de demandes de titres de séjour

Contacts Presse :

Eugénie DURAND - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - eugenie.durand@tarn.gouv.fr

Noé CAPITANT - 05 63 45 60 87 - noe.capitant@tarn.gouv.fr

ASTREINTE COMMUNICATION (après 18h, week-ends et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Courriel : pref-communication@tarn.gouv.fr

Pour obtenir un renseignement sur l'état d'avancement de votre dossier, vous pouvez poser vos questions sur les adresses mail suivantes: e-@renseignements ou pref-etrangers@tarn.gouv.fr.

Une permanence téléphonique reste accessible au 05 63 45 61 61.

Enfin, la remise des documents attestant de l'acquisition de la nationalité française par naturalisation est également interrompue. Pour information, les décrets de naturalisation sont disponibles sur le site www.legifrance.gouv.fr

Contacts Presse :

Eugénie DURAND - 05 63 45 62 34/ 06 18 28 61 33 - eugenie.durand@tarn.gouv.fr

Noé CAPITANT - 05 63 45 60 87 - noe.capitant@tarn.gouv.fr

ASTREINTE COMMUNICATION (*après 18h, week-ends et jours fériés*) - 06 08 36 07 22

Courriel : pref-communication@tarn.gouv.fr